CREATING CYCLES. FOR LIFE.

Monsieur Le Maire
Mairie de NEOULES
1 avenue de Provence
83136 NEOULES

Le Val, le 26 août 2025

Objet : Exploitation de la station d'épuration de Néoules - Odeurs désagréables

Monsieur Le Maire,

Nous accusons réception de votre interrogation concernant les odeurs désagréables provenant de la station d'épuration.

L'exploitation de votre station d'épuration est conforme aux prescriptions réglementaires de l'arrêté du 21 juillet 2015, relatif aux systèmes d'assainissement collectif.

Cependant, depuis quelques jours avec les fortes chaleurs du mois d'août, une partie des boues décantées du bassin de digestion sont remontées à la surface de l'ouvrage. Une cloison siphoïde empêche tout départ de boues vers le milieu naturel. En séchant, les boues dégagent une odeur désagréable.
Le technicien de la station d'épuration a augmenté les temps de fonctionnement du recyclage des eaux boueuses pour limiter la fermentation des boues.
Un camion cureur a été mandaté et interviendra le mercredi 27 août pour pomper les boues flottantes et les traiter en dehors de la station.

La qualité des eaux de sortie est bonne et respecte les normes de rejet.
L'exploitant réalise des analyses de surveillance 2 fois par semaine afin de s'assurer du bon fonctionnement de la station.

Le tableau ci-dessous reprend les derniers résultats d'analyses réalisés sur les eaux traitées par la station le 15 juillet 2025.

	Eau traitée (mg/l)	Concentration à ne pas dépasser réglementairement (mg/l)	Rendement épuratoire de la station d'épuration (%)	Rendement minimum à atteindre selon l'arrêté du 21 juillet 2025 (%)
Demande Biologique en Oxygène	8	35	96,1	60
Demande Chimique en Oxygène	171	200	78,5	60
Matières en Suspension Totales	33	25	92.6	50

Selon l'arrêté du 21 juillet 2025 concernant les stations d'épuration dont la capacité de traitement est inférieure à 2 000 Equivalent Habitants, le rejet est conforme s'il respecte, par paramètres,

- soit le non-dépassement du seuil de concentration ;
- soit un rendement supérieur au seuil réglementaire.

La station d'épuration est conforme à la vue des résultats d'analyses de ce bilan.

Cordialement

Bruno MERY
Responsable Exploitation
Suez Eau France

SUEZ, Société Anonyme au capital social de 38.278.000 Euros, ayant son siège 16, place de l'Iris (Tour CB21) – 92040 Paris La Défense, France, immatriculée sous le numéro 901 644 989 RCS Nanterre – Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 – suez.com – Numéro de TVA : FR60901644989 - **Créer des cycles. Pour la vie.*